

Sec Gal NT/ML

N° 2022.12.123

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

=====

Le **mercredi 7 décembre 2022** à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni dans la salle Alexandrie de l'espace Lawrence Durrell en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre MARTINEZ, Maire.

Conseillers en exercice : 27	Présents : 23	Représentés : 3	Votants : 26
------------------------------	---------------	-----------------	--------------

PRESENTS : Pierre MARTINEZ (maire), Sandrine GUY, Patrick CAMPABADAL, Ombeline MERCEREAU, Josette COMPAN-PASQUET, Fabrice LACAN, Jérôme GUEZENEC, Arlette SCHNEIDER (adjoints), Lydia GUEDNEE, Christophe SCHERRER, Béatrice HUGON, Jean-François LOUVET (conseillers municipaux délégués), Jean-Louis RIVIERE, Serge CODEMO, Christian LEVY, Carmen SALINAS, Jean-Pierre SAUVAGE, Hélène de MARIN VERJUS, Jean-Pierre BONDOR, Christian PIERRE, Pierre GAZAN, Sylvie ROYO, Catherine CHAUVET

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Louise BILLY (procuration à Pierre MARTINEZ), Dominique VALMALLE (procuration à Hélène de MARIN VERJUS), Robert DAUMAS (procuration à Sylvie ROYO)

ABSENTS SANS PROCURATION : Bastien MAURY

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Louis RIVIERE

Rapporteur : Arlette SCHNEIDER

2022.12.123 ADMINISTRATION/FINANCES – TARIFS MUNICIPAUX 2023 - DROITS DE PLACE POUR LES MARCHES, TERRASSES, ETALAGES ET COMMERCE AMBULANTS

Vu l'avis de la commission des finances du 14 novembre 2022,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'adopter pour 2023**, les tarifs municipaux des droits de place pour les marchés, terrasses, étalages et commerces ambulants tels qu'ils apparaissent sur la grille ci-dessous.

DROITS DE PLACE des MARCHES, TERRASSES, ETALAGES et COMMERCE AMBULANTS			TARIFS 2022	TARIFS 2023
FORAINS	Forfait	Par week-end	125,00 €	150,00 €
Tous stands occupés en juillet et août Hors Fête Nationale et Fête Votive	Mètre linéaire	Par jour	2,20 €	Supprimé
Tous stands occupés hors juillet et août Hors Fête Nationale et Fête Votive	Mètre linéaire	Par jour	1,20 €	Supprimé
Attractions et animations en juillet et août Hors Fête Nationale et Fête Votive	Mètre linéaire	Par jour	6,90 €	Supprimé

DROITS DE PLACE des MARCHES, TERRASSES, ETALAGES et COMMERCES AMBULANTS			TARIFS 2022	TARIFS 2023
Attractions et animations hors juillet et août Hors Fête Nationale et Fête Votive	Mètre linéaire	Par jour	3,70 €	Supprimé
Stand alimentaire <10ml (hors marchés) en juillet et août Hors Fête Nationale et Fête Votive	Forfait	Par jour	31,00 €	Supprimé
Stand alimentaire >10ml (hors marchés) hors juillet et août Hors Fête Nationale et Fête Votive	Forfait	Par jour	15,50 €	Supprimé
CAMION OUTILLAGE	Forfait	Par jour	65,00 €	65,00 €
COMMERCE AMBULANT SUR L'ESPLANADE	Pour un mois : Passage d'un forfait mensuel à un tarif par jour le ml		120,00 €	5,00 €
	Saison de mai à septembre (5 mois)		500,00 €	500,00 €
MARCHE DU SAMEDI	Mètre linéaire		2,40 €	2,40 €
	Abonnement mensuel mètre linéaire : Option réservée aux seuls titulaires et valant engagement sur l'année civile complète		7,30 €	7,30 €
MARCHE NOCTURNE DU MERCREDI	Abonnement le mètre linéaire pour Juillet et Août		4,10 €	5,00 €
	Terrasse ou Attraction m ² /jour		2,10 €	Supprimé
MARCHE AUX PUCES ET BROCANTE	Marché aux puces hebdomadaires, l'emplacement de 6 mètres (DSP du 16/04/2021 au 15/04/2024)		20,00 €	20,00 €
	Les journées pour professionnels, l'emplacement		35,00 €	35,00 €
ETALAGES Au prorata temporis (mois entier)	Abonnement annuel par mètre linéaire		47,40 €	47,40 €
TERRASSES Au prorata temporis (mois entier)	Jusqu'à 10 m ² / an		147,00 €	174,00 €
	de 11 m ² à 20 m ² / an		348,00 €	348,00 €
	de 21 m ² à 40 m ² / an		697,00 €	697,00 €
	de 41 m ² à 60 m ² / an		1 040,00 €	1 040,00 €
	de 61 m ² à 80 m ² / an		1 388,00 €	1 388,00 €
	de 81 m ² à 100 m ² / an		1 732,00 €	1 732,00 €
	> 100 – Le m ²		18,70 €	18,70 €
Ventes diverses Hors marché du samedi (fleurs, plantes, etc.)	Mètre linéaire – Par jour de présence		4,90 €	5,00 €
	Caution (nettoyage)		200,00 €	200,00 €

DROITS DE PLACE des MARCHES, TERRASSES, ETALAGES et COMMERCES AMBULANTS		TARIFS 2022	TARIFS 2023
CIRQUES (chapiteaux + convois) De Mars à Juin	De 0 à 1000 m ² - par jour d'occupation		90,00 €
	De 1000 à 2000 m ² - par jour d'occupation		150,00 €
	Plus de 2000 m ² - par jour d'occupation		200,00 €
MANEGES	Le m ² par mois		1,50 €
	Le m ² par semaine		1,60 €
ATTRACTIONS Limitées à 5m²	L'unité et par jour		20,00 €

Le conseil municipal accepte ces propositions**24 pour – 2 abstentions** (Hélène de MARIN VERJUS – Dominique VALMALLE)

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Fait à Sommières, le 8 décembre 2022

Le Maire,
Pierre MARTINEZ

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 030-213003213-20221213-DE2022_12_123-DE